

Profil de Compétences

*LES GESTIONNAIRES
CULTURELS*

Une analyse de compétences

www.crhsculturel.ca

RECOMMANDATIONS SUR LES COMPÉTENCES ATTENDUES

DES GESTIONNAIRES CULTURELS

PROFIL DE COMPÉTENCES

Ce projet est financé par
le gouvernement du
Canada par l'entremise du
Programme des conseils
sectoriels.

Canada

Conseil des ressources humaines du secteur culturel

17, rue York, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1N 9J6
Téléphone : (613) 562-1535 / 1-866-562-1535
Télécopieur : (613) 562-2982
Courriel : info@crhsculturel.ca
Site Web : www.crhsculturel.ca



**Cultural Human
Resources Council**

**Conseil des
ressources humaines
du secteur culturel**

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Recommandations sur les compétences attendues des gestionnaires culturels – Profil de compétences © Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Version 1.0, 2005. Tous droits réservés.

De nombreux représentants du secteur culturel canadien ont généreusement participé à la préparation de ce **Profil de compétences**. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel espère que ces informations seront utiles et faciles à consulter, mais les fournit « telles quelles ». Il n'offre aucune garantie concernant lesdites informations et ne fait aucune représentation par leur publication. Le CRHSC rejette toute responsabilité, quelle qu'elle soit, découlant de l'utilisation, ou l'impossibilité d'utiliser ces informations.

TABLE DES MATIÈRES

• INTRODUCTION	4
• SOMMAIRE – CHARTE DES COMPÉTENCES	7
• PROFIL DE COMPÉTENCES	9
I. Concevoir un projet d'entreprise	
A. DÉTERMINER UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE.....	10
B. DÉFINIR UN PLAN DIRECTEUR ET ÉTABLIR UN BUDGET.....	14
II. Mettre en place un réseau de ressources humaines et organisationnelles	
C. BÂTIR DES RELATIONS.....	22
D. ORGANISER LES OPÉRATIONS ET POURVOIR EN PERSONNEL.....	31
III. Orchestrer la réalisation du projet d'entreprise :	
E. MOTIVER ET INSPIRER.....	37
F. IDENTIFIER ET RÉSOUDRE DES PROBLÈMES ET S'ACQUITTER DE FONCTIONS ADMINISTRATIVES.....	42
IV. Produire les résultats attendus :	
G. GUIDER L'ÉVOLUTION DU PROJET ET GÉNÉRER, AU BESOIN, DES CHANGEMENTS MAJEURS.....	46
H. ASSURER UN FONCTIONNEMENT SYSTÉMATIQUE ET ORDONNÉ DE L'ENTREPRISE.....	47
....et pour exercer les compétences professionnelles énumérées ci-dessus, les gestionnaires culturels doivent pouvoir.... :	
I. MANIFESTER DES HABILITÉS DE GESTION.....	52
J. MANIFESTER DES APTITUDES POUR LA COMMUNICATION.....	55
K. DÉMONTRER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES.....	57